

SUD-Rail, des actions, un bilan :

Sous couvert de l'ouverture à la concurrence, la direction SNCF n'a cessé depuis 4 ans de faire de nombreuses réorganisations pour faire des économies, en premier lieu sur le personnel, détériorant les conditions de travail, entraînant de la souffrance au travail et dégradant la qualité du service.

Les délégué-e-s SUD-Rail au cours de ce mandat, ont porté la voix des agents qui subissent des régressions sociales et ont défendu les intérêts des collègues. Pour cela les délégué-e-s se sont exprimé-e-s vivement dans les plénières CSE ou dans les CSSCT pour revendiquer l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel dans leurs services. Ils ont utilisé les outils à disposition que ce soit les déclarations, les expressions écrites, des concertations immédiates et des préavis de grève unitaires quand c'était nécessaire, des droits d'alerte, des audiences ou des échanges directs avec la Direction pour prendre les choses en main rapidement. Ils ont accompagné les agents lorsqu'ils étaient dans des difficultés concernant leur métier, leur reclassement ou des demandes d'explication.

Les militant-e-s SUD-Rail qu'ils soient élu-e-s CSE, RPX, membres CSSCT ou délégués syndicaux ont informé les agents par le biais des tracts locaux, régionaux ou fédéraux en s'appuyant sur l'expertise de la fédération SUD-Rail et ses liaisons métiers.

Droits d'alerte portés par SUD-Rail : Covid, souffrance GM, agressions, Train des plages, parkings



Ce que veulent les patrons.... VS ...ce que SUD-Rail portera durant son mandat

- L'isolement des cheminot-e-s dans leur activité.
- La concurrence entre les travailleur-euse-s du rail.
- La filialisation de l'ensemble des activités mise en concurrence.
- Le délabrement de nos conditions de travail, avec des services éprouvants, des rythmes de travail toujours plus intenses, du matériel défaillant...
- Une convention collective au rabais et la fin du statut et de la réglementation SNCF.

- Un vrai déroulement de carrière pour l'ensemble des cheminot-e-s.
- Une réglementation et une convention collective qui empêchent les patrons de faire jouer la concurrence entre les salarié-e-s.
- Un projet de progrès social et le refus de négocier les régressions sociales.
- Un combat permanent pour maintenir des rémunérations qui permettent de vivre et de se loger correctement.
- Le refus de la vente à la découpe et du démantèlement de l'entreprise.
- Les mêmes droits pour tous les cheminot-e-s, contractuel-le-s ou cadre permanent !

Ensemble, plus FORT-E-S !

Bulletin d'adhésion

A remettre à un délégué ou à retourner au syndicat pour le trésorier

Je souhaite participer au développement au renouveau du syndicalisme en me syndiquant à SUD Rail.

Veuillez compléter impérativement les champs marqués * et accompagner ce mandat d'un RIB.

Merci d'écrire en MAJUSCULES

NOM * : _____ Prénom * : _____

Qualification * : _____ Niveau * : _____ Position * : _____ Classe * : _____

Etablissement * : _____ UP,UO ou Chantier * : _____

Adresse personnelle * : _____

Code Postal * : _____ Ville * : _____

Téléphone perso : _____ Téléphone portable * : _____

Email : _____



Elections professionnelles 2022

LE VOTE SUD-Rail C'EST AGIR

pour l'intérêt de tou-te-s les salarié-e-s de la région des Pays De La Loire

SUD Rail renforcé et présent partout, c'est la garantie d'une recherche constante de l'unicité des droits applicables pour tous les salarié-e-s qu'ils ou elles soient agent-e-s exécution, maitrises, cadres, contractuel-le-s ou statutaires !

En votant massivement SUD-Rail, peu importe leur métier, les salarié-e-s montreront aussi leur volonté de croire en une certaine idée du syndicalisme. Celle d'un syndicalisme de terrain, de luttes et de revendications, au plus proche du terrain, porté dans l'intérêt commun de celles et ceux qui produisent au quotidien le ferroviaire.

Conditions de travail, rémunération, réglementation, démocratie sociale et sauvegarde de l'ensemble de nos spécificités et de nos acquis sont les priorités de SUD Rail.

PAGES 2 et 3: Vos candidat-e-s en photo !

PAGE 4: SUD-Rail VS patrons

Et le bulletin d'adhésion pour renforcer

le seul syndicat démocratique qui consulte

ses adhérent-e-s pour décider de l'avenir

Il y a 4 ans, le CSE a été mis en place pour la première fois à la SNCF. Cette nouvelle instance remplace et fusionne les DP/CHSCT/CER. Ce changement est issu des ordonnances Macron de 2017 qui ont réformé le code du travail et que SUD-Rail a combattu avec force. Conjuguée à la politique de terre brûlée du président Pépy, la représentation du personnel a été attaquée avec une perte de 80 % du nombre d'élu-e-s.

C'est dans ce cadre que les élections professionnelles 2018 ont eu lieu. Sur la Direction TER PDL, le syndicat SUD-Rail avait obtenu 25,5 % tous collèges confondus.

Ces nouvelles élections professionnelles ont un caractère particulier sur notre région puisque ce sont les futures organisations syndicales et leurs délégué-e-s élu-e-s du CSE TER PDL

qui négocieront les accords dans l'entreprise privée ou la filiale SNCF qui remportera l'appel d'offre pour les 30 % des lignes ferroviaire de la région Pays-de-la-Loire.

Par conséquent, en renforçant SUD-Rail, c'est la garantie d'une recherche constante de l'unicité des droits applicables pour tou-te-s les salarié-e-s : contractuel-le-s, statutaires ou privé que ce soit à la SNCF, dans une filiale ou dans une entreprise privée.

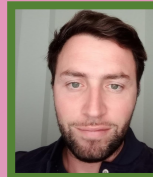
Conditions de travail, rémunération, réglementation du travail, déroulement de carrière équitable, accompagnement individuel ou collectif des agents, lutte contre les discriminations, démocratie sociale ou encore sauvegarde de l'ensemble de nos spécificités et de nos acquis sont les priorités de vos délégué-e-s SUD-Rail

Du 17 au 24 novembre dans mon CSE

JE VOTE



DES CANDIDAT-E-S POUR AGIR DANS L'INTÉRÊT DE TOU-TE-S LES CHEMINOT-E-S



COLLEGE MAÎTRISE TITULAIRES		
Vincent GRATON	ADC	ANGERS
Karine ABRAHAM	GM	LE MANS
Ronan LANÇONNEUR	RD - LI	NANTES
Jérôme DELPOUVE	ADC	NANTES
Benoît CHAUVIN	ADC	LE MANS
Sylvain WAGENER	ADC	NANTES
William BREARD	ADC	LE MANS
Jean REVERSEAU	ADC	NANTES

COMMENT VOTER ?

- Aux bornes de 9h à 17h (8h pour blottereau)
- Vote électronique perso (réception de deux courriers : listes et codes)

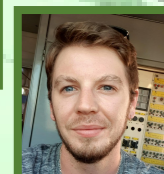
LIEUX DES BORNES :

- NANTES :**
- Direction TER, Dalby 1^{er} étage « espace confidentialité » ;
 - Atelier Blottereau salle « Régio2N » ;
 - Tour Nord salle « Zen » 6^{ème} étage ;



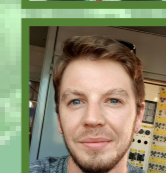
- LE MANS :**
- Résidence Traction salle « Détente »

COLLEGE EXECUTION TITULAIRES		
Emmanuel PONTES	RD - LI	LE MANS
Mélanie LEGUEN	Relation Clients	CLISSON
Alexis ALLARD	ASCT	LE MANS
Maylis MARETHEU	CRML	NANTES
Julien NAYAGOM	Opérateur Ferroviaire	NANTES
Frédéric PEIGNE	ASCT	LE MANS
Kévin GRIGOLETTO	Opérateur Ferroviaire	NANTES
Alexandre RUIZ	CRML	NANTES



COLLEGE MAÎTRISE SUPPLEANTS		
Hervé LECOQ	ADC	LE MANS
Julie HARAN	ADC	LE MANS
Nicolas PETIOT	ADC	NANTES
Sylvain WAGENER	ADC	NANTES
Jérôme DELPOUVE	ADC	NANTES
William BREARD	ADC	LE MANS
Jean-Baptiste MERLAND	ADC	LE MANS
Luc GALLIER	ADC	NANTES

COLLEGE EXECUTION SUPPLEANTS		
Christian CARLOS	ASCT	LE MANS
Maylis MARETHEU	CRML	NANTES
Emmanuel PONTES	RD - LI	LE MANS
Mélanie LEGUEN	Relation Clients	CLISSON
Alexis ALLARD	ASCT	LE MANS
Kévin GRIGOLETTO	Opérateur Ferroviaire	NANTES
Alexandre RUIZ	CRML	NANTES
Julien NAYAGOM	Opérateur Ferroviaire	NANTES



QUAND VOTER ?:

**Du 17 au 24 novembre
DE 9H À 17H**



**Ensemble,
PLUS FORT-E-S !**